



**Lycée Paul Moreau**  
51 Chemin Bras-Panon  
97412 Bras-Panon  
Tel : 02 62 51 61 61 Fax : 02 62 51 51 34

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/06/2018**

### **I - Ouverture de la séance**

En ce jour du 26/06/2018, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de . La séance commence à 16 h 20.

Sont absents et excusés :  
Personne.

Sont absents et non excusés :

Mme ARZAL Sophie, M. FONTAINE Luc-Guy (Conseiller Régional), Mme ITARRE Roselyne, Mme MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie (Conseillère Régionale), Mme NARALINGOM Marie-Carine, M. PICARD Yann (TPRO2), M. PIERRE Joakim (2E5), Mme PIERRE Valérie, Mlle SISAHAYE Clara (TSSVT), Mme VANDENESSE Freddy (Enseignant), Mme VITRY Suzelle, M. X , Mlle ZETTOR Anisha (EEC1).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 17 pour un quorum de 16.  
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par M. MOURGAPAMODELY, représentant des enseignants, que nous remercions.

A l'occasion du dernier conseil d'administration de l'année, Madame la Présidente remercie les membres présents de leur implication tout au long de l'année scolaire.

Arrivée de Mme ÉRUDEL à 16h50  
Départ de Mme ÉRUDEL à 16h55.  
Arrivée M. BLOCH à 16h55.

### **II - L'ordre du jour**

#### **Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration**

Il n'y a aucune remarque concernant le compte rendu du précédent conseil.  
Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

#### **Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil**

Le projet d'ordre du jour est modifié :

- Ajout d'une question diverse
- Vote d'une convention

Le projet d'ordre du jour en 13 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc l'ordre du jour.

### **Point N° 3 - Vote des répartitions de services (TRMD)**

Madame la Présidente propose une répartition quasi inchangée par rapport à celle présentée au mois de février qui avait engendrée le constat de la non création et non suppression de poste au lycée Paul Moreau.

Le seul changement étant la réintégration, à sa demande de M. GERVAIS à temps complet au lycée Paul Moreau : reprise de son service et diminution du BMP en conséquence.

Madame LE MERRER demande si l'accord de ses 6 heures de décharge change quelque chose pour l'équipe EPS. Mme la Présidente lui répond qu'elle en a déjà tenu compte dans la proposition de répartition et que le BMP sera de 13h donc 7h à donner ailleurs.

M. MOURGAPAMODELY signale qu'à son sens il manque des heures en maths/sciences. Madame la Présidente lui répond qu'il faut vérifier mais que toutes les classes ne seront pas dédoublées en fonction du nombre d'élèves présents dans les sections : ceci peut expliquer la différence de calculs.

#### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

La répartition proposée est approuvée à l'unanimité.

### **Point N° 4 - Décision Budgétaire Modificative : Prélèvement sur fonds de roulement**

Madame l'adjointe gestionnaire propose un prélèvement sur fonds de roulement de 6000,00 € pour changer le distributeur de plateaux en panne de la restauration scolaire et le remplacer par un distributeur du fournisseur TURBO-SELF, présent sur l'île, ce qui rendra le dépannage plus aisé.

A ces 6000€ s'ajoutera une subvention de la région pour la mise en place de la cafétéria.

#### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **Point N° 5 - Décision Budgétaire Modificative n°3**

Madame l'adjointe gestionnaire présente aux membres du conseil une Décision Budgétaire Modificative pour information concernant des ouvertures de crédits, des reliquats, une régularisation concernant la taxe d'apprentissage ainsi que la régularisation d'une partie des dépenses en eau et électricité sur le chantier du lycée.

### **Point N° 6 - Voyage en Espagne**

Madame DUBARD, professeur porteur du projet de voyage en Espagne, expose le projet pédagogique, les attendus et les rendus du voyage ainsi que les groupes concernés.

Elle est consciente du prix demandé aux familles et de l'échéancier très court qui obligera les familles à régler rapidement les dus.

Des actions sont prévues très vite pour permettre à tous de réduire les coûts du voyage.

### **6 - 1 - Projet pédagogique**

Vote du projet pédagogique

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **6 - 2 - Acceptation de dons**

Vote pour le droit d'accepter des dons pour le voyage

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **6 - 3 - Participation des familles**

Vote pour le montant de la participation des familles à hauteur de 1600 € (971,00 € pour l'aérien et 800,00 € pour les visites, le transports, le défraiement des familles....)

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **6 - 4 - Budget voyage**

Vote du budget du voyage a hauteur de 30 400,00 €

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **6 - 5 - Désignation d'un régisseur de recettes et de dépenses**

Vote pour la désignation d'un régisseur des recettes et des dépenses pour le voyage en Espagne.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **6 - 6 - Dates**

Vote pour les dates du voyage en Espagne qui aura lieu du 05/03 au 19/03/2019.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **Point N° 7 - Modification du carnet de correspondance**

Divers points sont à reprendre et à préciser dans le carnet de correspondance du lycéen concernant le règlement intérieur du Lycée.

Ces points ont été traités au préalable, en CVL et approuvés par les membres de ce dernier.

Monsieur MAINFROI, CPE, fournit un document qui reprends ces modifications:

- principe de laïcité : ajout du terme "communautaire".
- précisions concernant les sonneries.
- précisions à propos des PFMP : obligations et suites possibles si la période est non exécutée.
- précision à propos de la ponctualité et de la non utilisation des portables et écouteurs
- paragraphe supprimé à la page 9.
- horaire d'ouverture de l'infirmerie en 2018-2019.
- sécurité à l'entrée et la sortie du lycée : les vélos et motos seront poussés moteur éteint à partir du 1er portail.

**Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **Point N° 8 - Planning des PFMP pour l'année 2018-2019**

Le planning des PFMP a été revu et corrigé durant un atelier de la journée de solidarité en tenant compte de divers critères et en répondant pour le mieux aux attentes de chacun des professeurs du professionnel.

#### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **Point N° 9 - Projet STI2D**

M. MOUTOUSSAMY, enseignant et M. CAZANOVE, DDFPT, présentent le projet innovant concernant la classe de première STI2D.

Une seule classe de première STI2D (2 groupes de 21 élèves) sans spécialité en première. Le choix est proposé pour la terminale et déterminée en fonction des projets professionnels réalisés par les élèves.

Pour les élèves qui seraient à égalité sur les choix, une grille les départagera.

Le projet sera présenté dans son intégralité, par l'équipe éducative, dès la rentrée aux familles concernées.

Ce projet, devance d'un an la réforme.

#### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

### **Point N° 10 - Convention ESSEC**

Madame la Présidente informe les membres du conseil de la signature d'une convention avec l'ESSEC, école de commerce, pour la mise à disposition entièrement gratuite de documents, documentation et vidéos, utilisables par l'ensemble des personnels de l'établissement durant les cours, pour l'Accompagnement Personnalisé, sur le téléviseur de la vie scolaire, au CDI...

Principalement axés sur l'orientation, mais aussi sur la re-mobilisation d'une classe par exemple, ou l'appel téléphonique pour décrocher un stage...

La contrainte est la durée de 4 ans d'engagement et un compte rendu en fin de chaque année scolaire pour expliquer l'exploitation de cette base de données ou encore les attendus des équipes et faire évoluer l'offre.

#### **Résultat du vote de la délibération :**

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée.

## **Point N° 11 - Bilans annuels 2017-2018**

Les bilans des différents services et référents de l'établissement ont été préalablement envoyés aux membres du conseil pour information.

### **11 - 1 - Vie scolaire**

Pour information :

### **11 - 2 - Infirmierie**

Pour information :

### **11 - 3 - Service Social en Faveur des Élèves**

Pour information :

### **11 - 4 - CDI**

Pour information :

### **11 - 5 - Voyages**

Pour information :

### **11 - 6 - Référent DYS**

Pour information :

### **11 - 7 - Référent EIP**

Pour information :

### **11 - 8 - MLDS**

Pour information :

### **11 - 9 - PSY EN**

Pour information :

### **11 - 10 - Maison Des Lycéens**

Pour information :

### **11 - 11 - Actions diverses (sécurité routière...)**

Pour information :

## Point N° 12 - Les projets 2018-2019

Présentation d'une partie des projets qui se dérouleront dès l'année scolaire prochaine.  
Certains sont déjà validés, d'autres en cours de traitement.  
Cette présentation donne une idée globalisée du fonctionnement des équipes éducatives en terme d'ouverture vers le monde, d'ouverture sur la citoyenneté et l'acquisition de l'autonomie.  
D'autres projets se grefferont au fil de l'eau, en fonction des opportunités et seront validés ou pas par le chef d'établissement.

## Point N° 13 - Questions diverses

### 13 - 1 - Utilisation de brouilleurs

Question d'un représentant des enseignants : Possibilité d'utiliser des brouilleurs pour les devoirs du samedi matin et les examens blancs.

Madame la Présidente répond aux membres du conseil que cela est interdit.

La surveillance peut être renforcée en demandant aux collègues qui posent les devoirs, d'être présents pour surveiller ces moments.

## III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 17 h 50.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes  
M. MOURGAPAMODELY



La Présidente  
Mme VUILLERMOT

